



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
COMITE DIRECTEUR
DU 28 JANVIER 2017**



1/OUVERTURE DE SEANCE

MDA accueille les participants. Il vérifie que le quorum est atteint :

MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
MICHEL DAUM	1			
BRIGITTE SCHLEIFER		1 (MDA)		
FRANCK LACUISSE	1			
LIONEL LACAZE	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN	1			
KAREN CAPPIELLO	1			
JUAN-PEREZ CANTO	1			
VALERIE AMIARD		1 (FLA)		
VOLNY MOGET			1	
JEAN-PIERRE TROCHET		1 (LLA)		
GILLES VIGNE	1			
PHILIPPE GROELL	1			
MATHIEU BRUGIERE	1			
MELISSA SIGNOR	1			
PAUL DURAND	1			
TOTAL	11	3	1	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
JEAN-PIERRE HINCK	1			
JACQUES ROUAUD			1	
ELISABETH LARELLO	1			
BENOIT SIROUET			1	
TOTAL	2	0	2	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	1			
BASTIEN EL GHOZZI	1			
TOTAL	2			

VOTANTS : 14 – ouverture à 11h15.

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

MDA remercie les membres pour leur présence. Il évoque sa satisfaction de voir autant de monde autour de la table tout comme les 20 membres de la DTN qui étaient présents lors du séminaire de ces 3 derniers jours.

Le Comité Directeur a vocation à échanger, partager, dans un cadre qui sera proposé mais qui n'empêche pas les échanges informels.

L'actualité récente de la FFFA se présente ainsi :

- Les vœux des ministres lors desquels a été présentée la vidéo en anglais montrée au CIO en soutien de la candidature de Paris 2024.
- Les vœux du CNOSF avec un discours bien structuré, orienté vers les jeux de 2024. C'est un enjeu pour la FFFA bien que l'ensemble des moyens soit orienté vers les sports Olympiques. Pour autant, la FFFA s'engage sur du sport de masse et citoyen. Toutefois, notre statut de haut niveau est en danger avec les orientations actuelles. La réponse est fixée à fin février même si nous savons déjà que nous perdrons un peu d'argent sur l'action 2 de la CO (haut niveau).
- Au niveau international se tiendra la coupe du monde de Beach Football du 2 au 5 novembre au Costa Rica. MDA souhaite que la FFFA envoie au moins une équipe féminine. Le Beach Football est l'outil que l'IFAF utilise auprès du CIO pour espérer intégrer un jour les JO. L'entrée du Football Américain est improbable du fait du nombre de joueurs. Une variante, telle que le rugby l'a fait avec le 7, est plus opportune pour espérer intégrer les JO.



- Les Championnats d'Europe U19 se dérouleront en France mi-juillet avec le soutien du CDFA 93. Par ailleurs, l'EDF Sénior participera aux World Games mi-juillet (du 20 au 25). La France affrontera la Pologne en demi-finale.
- D'autre part, MDA précise qu'il souhaiterait que la France soit candidate à l'organisation de l'Euro Sénior 2022. Le Comité Directeur y est également favorable.
- Au niveau International toujours, il y a toujours une problématique de gouvernance au sein de l'IFAF. Il est évoqué, par la branche non-officielle, de régler le problème au TAS à Lausanne mais aucune action n'est mise en place.
- Côté Cheer, la FFFA se rend disponible par l'intermédiaire de son président pour renouer le dialogue avec ICU. MSI pourra faire le lien pour tenter ce contact.

MDA aborde ensuite le projet Fédéral pour lequel le CoDir a été élu. A ce sujet, MDA souhaite voire l'identité de la FFFA évoluer, notamment par une éventuelle modification de son nom ou du rapprochement entre les disciplines. La réflexion devra être ouverte largement au sein de la fédération.

2/ VALIDATION DES PV DES DERNIERS COMITES DIRECTEURS

- PV du 10/11 septembre 2016

Sans commentaire particulier, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 6

POUR : 8

Le PV du CoDir du 10/11 septembre 2016 est validé.

- PV du 1^{er} octobre 2016

Sans commentaire particulier, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 6

POUR 8

Le PV du CoDir du 1^{er} octobre 2016 est validé.

- PV du 22 octobre 2016

JPC souhaite simplement que le règlement relatif à l'arbitrage et au jugement soit remonté dans la hiérarchie des règlements. Sans commentaire supplémentaire et en validant la remarque de JPC, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 6

POUR 8

Le PV du CoDir du 22 octobre 2016 est validé.

- PV du 4 novembre 2016

Sans commentaire particulier, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 6

POUR 8

Le PV du CoDir du 4 novembre 2016 est validé.

- PV du 28 novembre 2016

Sans commentaire particulier, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 6

POUR : 8

Le PV du CoDir du 28 novembre 2016 est validé.

- PV du 16 décembre 2016

Il faut rajouter la présence de JPH

Sans commentaire particulier, MDA met au vote le PV :

CONTRE : 0

ABS : 2

POUR : 12

Le PV du CoDir du 16 décembre 2016 est validé.

3/ VALIDATION DES CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Les candidatures présentées sont les suivantes :

Jean-Pierre HINCK : Commission Flag – Candidature validée à l'unanimité

Audrey MALHERBE : Commission Flag – Candidature validée à l'unanimité

Elsa VINCENT : Commission Flag – Candidature validée à l'unanimité

Madhi HOUSSINE : Commission Football Américain – Candidature validée à l'unanimité

Grégory ROLLAND : Commission Football Américain – Candidature validée à l'unanimité

Fanny DAMOND : Présidente de la Commission Nationale de Discipline – Candidature validée à l'unanimité.

Elisabeth LARELLO : Présidente de la Commission Cheerleading – Candidature validée à l'unanimité.

LLA fait un appel à candidature pour la présence dans la commission formation. La formation est une réponse à la problématique de l'ensemble des disciplines.

4/ VALIDATION DU LIEU DE LA FINALE ELITE 2017/2018/2019

BEL présente la candidature de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Après de nombreux échanges informatifs, MDA met au vote la proposition que la Finale Elite soit attribuée à cette métropole pour les années 2017, 2018 et 2019.

CONTRE : 0

ABS : 0

POUR : 14

La candidature est validée à l'unanimité.

5/ POINT FINANCIER

FLA présente le budget. Il y a une baisse importante des licences et notamment des licences les plus chères. La Commission des Finances s'est déjà réunie une première fois et se réunira à nouveau vendredi prochain pour faire un budget prévisionnel rectificatif pour 2016/2017.

Pas d'inquiétude toutefois mais l'anticipation du ralentissement des licences permet de ne pas être totalement négatif sur la situation. Malgré tout, FLA précise que deux lignes ne bougeront pas : l'Equipe de France U19 et la communication.

L'année 2016/2017 est également une année d'investissement au niveau RH qui doit se traduire par une augmentation des licences à moyen terme.

Puis MDA aborde le point du possible déménagement qui démarrera, si tout se passe bien, courant 2017.

Budget 2017/2018

La commission des Finances se réunira pour transmettre le mode de construction et le planning. Une correspondance partira vers l'ensemble des commissions.



6/ POINT DTN

OMO démarre la présentation par les prérogatives de la Direction Technique Nationale :

- Responsabilité des Equipes de France et du Haut Niveau.
- Formation et perfectionnement des cadres.
- Travail au sein des commissions dans la cohérence du projet sportif en lien avec le ministère (CO). La Fédération est définie par le Ministère comme une Fédération Citoyenne axée sur le partage et l'échange. La DTN est le guide de cet axe stratégique.
- Développement des disciplines.

A propos des équipes nationales :

- L'EDF sénior est sur de bons rails et prête à performer pour 2018.
- L'EDF U19 va se préparer dans d'excellentes conditions avec plus de matchs qu'elle n'en a jamais eus.
- La sélection nationale de Flag : la position partagée avec le ministère et présentée au CoDir est la suivante : c'est la FFFA qui décide de son existence par l'intermédiaire de son CoDir. Le DTN propose toutefois que l'équipe féminine ait une fenêtre de développement au regard de ses résultats et de son bon comportement. Cette option validée par le Comité Directeur.
- Pour le cheer, un club représente la France à l'international lors des Worlds d'Orlando.
- La volonté générale serait que les différentes EDF et sélections soient cofinancées par les efforts entrepris par les sélectionnés pour financer les voyages.

Concernant le fonctionnement OMO a établi un planning de séminaire afin que le CoDir dispose du temps nécessaire pour étudier les propositions de la Direction Technique Nationale.

Présentation de deux projets actuels :

- Renouvellement d'une dérogation pour que les joueurs des pôles puissent rester dans leur club d'origine et mis à disposition du club support du pôle sans pour autant compter dans les « quotas transferts ». MDA demande que l'écriture de la proposition soit revue mais le CoDir se prononce favorablement sur le fond.
- Cheer Camp : été 2017 : le CoDir se prononce favorablement également.
- Enfin OMO évoque le Projet Erasmus pour le développement des formations à l'encadrement du Foot Jeunes. Ce projet est à l'étape de réflexion et sera transmis plus tard dans la saison.

7/ MISE EN ŒUVRE DU PROJET FEDERAL

MDA évoque la mise en place d'une commission d'aide à la structuration : elle a pour but d'officialiser les process déjà en place (conventionnement, FDDC, ...) et d'en créer de nouveaux. Deux branches sont liées à cette commission :

- o Structuration et développement : conventionnement, FDDC
- o Structuration des associations : Guide du Dirigeant, outil d'évaluation du FDDC, ..., accompagnement des structures (affiliations, etc...), labellisation..., montée d'une division à une autre.

Le travail sera entrepris avec Didier SEMPEY et BSI

Après quelques échanges, cette commission est validée par l'ensemble des personnes encore présentes après le départ de LLA et FLA.



8/ QUESTIONS DIVERSES

Une question au sujet du port des lunettes pour le cheer est transmise. Le CoDir demande à ce qu'elle soit posée à la Commission Médicale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Juan PEREZ-CANTO

Secrétaire Général Adjoint de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA